

REGROUPEMENT DU CONTE AU QUÉBEC

La développement du conte oral depuis 10 ans au Québec est une réalité aujourd'hui indiscutable. La diversité et le nombre croissant de conteuses et de conteurs, la prolifération des manifestations liées à cette pratique (festivals, événements réguliers, lieux dédiés, etc.), l'augmentation et la fidélité d'un public de plus en plus présent sont autant de marques confirmant cette réalité. L'ensemble du phénomène est assez dense pour qu'il constitue désormais autour du conte une masse critique indéniable au sein de notre paysage culturel.

Bon nombre des intervenants socio-culturels, des média, du public, reconnaît et endosse cet état de fait; bon nombre, en revanche, ignore toujours cette résurgence de la parole conteuse ou ne lui accorde pas encore l'importance qu'elle a acquise ces dernières années.

Dans un tel contexte, il nous semble opportun de favoriser la création d'un «Regroupement du conte» dont la finalité explicite serait de défendre les intérêts du conte, tant sur le plan d'une REPRÉSENTATION auprès des intervenants et décideurs gouvernementaux que sur le plan d'une PROMOTION auprès des différentes instances partenaires, ou potentiellement partenaires (médiat, diffuseurs, « acheteurs », publics).

Ultimement, l'objectif de ce regroupement serait de faire reconnaître le conte comme «une discipline spécifique et autonome», notamment distincte du champ de la Littérature comme de celui du Théâtre.

REGROUPEMENT DU CONTE.

Par «REGROUPEMENT », nous entendons une libre concertation coopérative des différents acteurs du conte (conteurs et organisateurs d'événements pour le conte). L'objet de ce regroupement sera d'organiser et de coordonner cette concertation (nomination de représentants et de chargés de dossiers, mise en place d'un secrétariat permanent, soutien et animation d'un organe de communication, etc.). Nous excluons, en revanche, tout principe associatif restrictif sous forme de guilde ou d'association professionnelle : il demeure essentiel à nos yeux de privilégier les intérêts du conte, comme de l'ouverture et de la liberté liées à sa pratique.

Par «CONTE», car il est nécessaire d'en définir le champ même s'il demeure ouvert, nous entendons toute pratique liée à l'exercice du récit oral (qu'il soit de répertoire ou de création) et originellement distinct, d'un côté, d'une pratique de la littérature écrite et, d'un autre côté, du dispositif d'écriture et d'interprétation théâtrales.

OBJECTIFS DU REGROUPEMENT :

OBJECTIF PRINCIPAL :

Favoriser la reconnaissance du conte et de sa pratique comme «discipline spécifique et autonome».

OBJECTIFS SECONDAIRES :

- **Représentation** : Organiser et coordonner une stratégie de représentation auprès des édiles gouvernementaux et des organismes subventionneurs, dans le but, notamment, de faire reconnaître l'existence et le développement du conte comme «discipline artistique spécifique» et distincte des champs de la littérature et du théâtre; d'exprimer et de défendre les besoins spécifiques liés à l'exercice du conte (aides à la création, au développement et à la pratique)
- **Promotion** : Organiser et coordonner une stratégie promotionnelle auprès des partenaires concernés : relations auprès des médias, contacts auprès des diffuseurs et acheteurs potentiels (réseaux des écoles, des bibliothèques, des maisons de la culture, des différentes salles ou lieux pertinents) par la publication, par exemple, d'un bottin; promotion à différents niveaux : local, national, international; etc.
- **Soutien** : Mise en place d'un dispositif de soutien interne, disponibilité d'un secrétariat permanent, élaboration et entretien d'un site web permettant de centraliser l'information ad hoc (spectacles, événements, bourses et subventions, adresses de sites pertinents, listes d'envois...), production d'un document sur «l'état du conte au Québec», constitution d'archives (dossiers de presse, éléments historiques et statistiques sur le développement du conte au Québec, ...), établissement de liens avec d'autres organismes pairs (au Canada, à l'étranger), etc.

MODES DE FONCTIONNEMENT :

Dans un premier temps, il s'agirait de déclencher une réunion fondatrice ouverte aux «acteurs du conte» (conteurs professionnels et amateurs, organisateurs d'événements liés au conte) dont l'ordre du jour sera de formaliser le regroupement du conte au Québec, d'en définir la structure de fonctionnement (statut OSBL?), de préciser la nature du membership (différentes catégories de membres votants, non-votants? Cotisations?), d'identifier les critères d'admissibilités (conteurs, organisateurs, ...?), de nommer représentants et responsables de dossiers (à définir). Règlements, charte, modes de financements seront à discuter collectivement lors de cette rencontre, ainsi que la coordination de rencontres à suivre.

* * *

Il est clair, pour nous, que l'esprit de cette rencontre fondatrice serait de nous doter, via le regroupement, d'un outil rassembleur et fort de ce rassemblement (l'union fait la force...), mais dans la vigilance aussi que cette initiative ne devienne pas l'instrument négatif d'une institutionnalisation ou d'un pouvoir abusivement discriminant et sélectif.